

Budget 2017

Les comptes sont bons pour la commune

Mot du maire

Chères Bonneuillaises, chers Bonneuilloux,

Le 24 février dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2017 de la commune, puis s'est réuni le 14 avril pour voter les taux communaux de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Il m'a semblé utile de vous communiquer les points les plus importants de ce budget et d'insister sur un élément important : les taux communaux de la taxe d'habitation et des taxes foncières ne changent pas et demeurent parmi les plus bas des communes du Val d'Oise.

L'actualité, c'est également le premier tour des élections présidentielles. Vous trouverez dans cette lettre les résultats complets.

Et n'oubliez pas, vous pouvez désormais télécharger l'application Bonneuil-en-France sur votre smartphone pour vous informer de l'actualité du Village et des communes environnantes.



Votre Maire
Jean-Luc Herkat

Les comptes sont bons pour la commune

Les finances de notre commune demeurent très solides, grâce au dynamisme économique du territoire. Les entreprises demeurent le premier contribuable de la commune avec des niveaux d'imposition très faibles. Ce budget nous permet de poursuivre une politique d'investissement active, avec notamment la réalisation de notre nouvel équipement périscolaire, tout en limitant l'endettement du village à un niveau extrêmement bas. Nous restons par ailleurs très prudents en matière de dépenses courantes. L'avenir reste en effet incertain avec la pression financière de l'état sur les collectivités locales qui s'exerce depuis quatre ans et risque fort, après les élections présidentielles et législatives, de se poursuivre dans les années à venir.

LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

La clôture des comptes de l'année écoulée a permis de dégager un excédent de 4 969 005 € (comprenant également des excédents de 2015) qui a été transféré en recettes du budget pour l'exercice 2017.

7 938 841 € DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 7 938 841 €.

- Les charges à caractère général (dépenses courantes de la commune) sont en baisse à 1 967 779 € en 2017 pour 2 399 200 en 2016.
- Les dépenses de personnel sont stables à 531 500 €
- Les intérêts de la dette restent à un niveau très faibles avec 36 000 € d'intérêts à rembourser en 2017
- Les contributions de solidarité que la commune doit verser en 2017 continue d'augmenter: 658 108 € en 2017 contre 595 108 € en 2016. Pour mémoire, la commune ne touche plus un seul euro de dotations de l'état depuis trois ans.

- L'autofinancement, c'est-à-dire la part des recettes qui sera consacrée à l'investissement, se situe à un niveau élevé, à hauteur de 4 393 000 €.
- Au niveau des recettes, les impôts et taxes rapporteront 2 696 115 € en 2017 dont:

- 821 304 € pour la taxe d'habitation et la taxe foncière
- 1 997 576 € de compensation financière de l'intercommunalité.

La plus grosse part des recettes de la commune provient des entreprises et de l'intercommunalité.

4 793 000 € D'INVESTISSEMENT

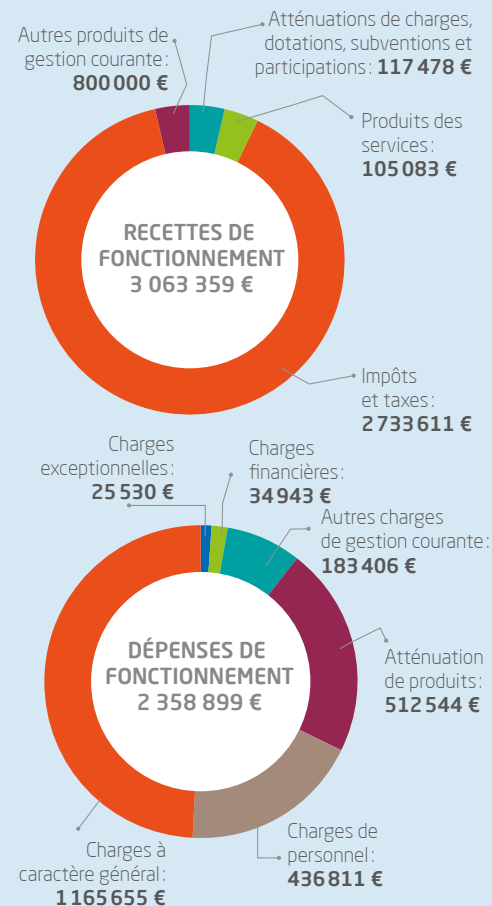
Au niveau de l'investissement, ce sont 4 793 000 € qui seront investis en 2017.

- 2 350 000 € au total serviront à financer la construction et l'équipement du futur équipement périscolaire dont les travaux viennent de débiter
- 800 000 € sont budgétés pour de nouvelles acquisitions foncières
- 390 000 € prévus pour des travaux et équipements de voirie
- 220 000 € prévus pour rembourser le capital des emprunts, ce qui est très faible.

► À savoir

- La Communauté d'Agglomération « Roissy Pays de France » a annoncé la reconduction de ses taux à l'identique de l'année 2016: 4,77 % pour la taxe d'habitation, 3,94 % pour la taxe sur le foncier bâti et 6,94 % pour la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Rappelons que 51 % des ressources de la Communauté d'Agglomération sont reversées aux communes membres qui les utilisent librement pour des services aux habitants.
- Le département du Val d'Oise maintient lui aussi ses taux au niveau de 2016. Tant mieux, car la forte hausse de la part départementale de la taxe foncière (+30 %) avait fait bondir les impôts locaux l'année dernière. Ce ne sera pas le cas cette année.

QUELQUES CHIFFRES



Ces deux graphiques présentent la répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement de l'année 2016, après clôture du compte administratif. À la différence du budget primitif qui établit des propositions budgétaires, ces chiffres donnent une vision très précise des recettes et des dépenses effectivement enregistrées au cours de l'exercice écoulé, et ce à l'euro près. Ces comptes sont validés par le Trésorier-payeur.

Lexique:

Charges générales: dépenses courantes de la commune (carburants, énergie, assurances, téléphonie, fournitures, contrats des prestations de services, publications, etc.).

Charges de personnel: rémunération et charges sociales du personnel communal

Atténuations de produits: il s'agit des taxes et contributions de solidarité intercommunales payées par la commune

Charges de gestion courante: subventions aux associations, contingent au service d'incendie et de secours, indemnités des élus, etc.

Produits des services: facturation des services municipaux aux usagers (cantines, périscolaire, etc.)

Charges financières: intérêts des emprunts

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI NOUS ONT RÉUNIS.

Du 23 au 27 janvier

Nos enfants ont pris le grand air...

Deux classes de l'école (CP et CE2), ont séjourné à la station des Moussières dans le Jura, du 23 au 27 janvier dernier. Quelques images souvenir de ces classes de neige.



11 mars

Gospel: rythme et ferveur

Les bancs de l'église étaient presque tous occupés à l'occasion de ce second concert Gospel proposé par la commission des fêtes. « Nous n'avions eu qu'une petite quinzaine de spectateurs l'an dernier, mais il y a eu un excellent bouche-à-oreille et ce second concert a fait le plein », se réjouit Jean-Michel Giolitto, adjoint au Maire chargé des Fêtes et Cérémonies. Le groupe « Gospel Church » a entraîné le public dans la ferveur et la joie communicative de ce genre musical très populaire, avec des chanteurs d'un excellent niveau.



24 mars

Souriez, c'est carnaval

Les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents ont défilé dans les rues du village le 24 mars dernier pour fêter Carnaval.



15 avril

Des œufs en pagaille

Les 150 enfants scolarisés à l'école communale ont été invités, avec leur famille, à la chasse aux œufs de Pâques organisée au complexe sportif. Les enfants sont tous repartis les bras chargés de friandises offertes par la municipalité, en échange des centaines d'œufs factices dispersés sur le stade et aux abords de la salle polyvalente.



L'AGENDA



Du 3 au 10 juin

Voyage, voyage... Après Saint-Domingue en 2016 et la Bulgarie en 2015, destination l'Île de Sardaigne pour ce huitième voyage proposé aux habitants de la commune. Une formule qui remporte un vif succès, le voyage étant pris en charge pour moitié par la commune. L'an dernier, 40 Bonneuilloux en ont profité.

17 juin

Traditionnelle journée pêche à l'étang de Ver-sur-L'aunette

25 juin

Foire à la brocante place de l'église et rue de Dugny.

1^{er} juillet

Journée à Center Park. Une sortie qui a attiré 100 participants l'année dernière. La voici de nouveau au programme des animations proposées par la commission « Fêtes et cérémonies ».

4 juillet

Walibi. Les jeunes de la commune sont conviés à la sortie au parc d'attractions de Walibi.

14 juillet

Fête nationale. Un feu d'artifice sera tiré au complexe sportif (sous réserve des conditions météo et des obligations en matière de sécurité).



2 septembre

Fête du village. Nombreuses animations au complexe sportif toute la journée.

23 septembre

Sortie Paint-ball à Sherwood-park

EN BREF

► Nouveaux horaires de l'école dès la prochaine rentrée

En prévision de la mise en service du nouvel équipement périscolaire dont les travaux ont débuté il y a quelques semaines, les horaires de l'école changeront dès la rentrée de septembre 2017. Les enfants auront classe le matin de 8 h 45 à 11 h 45. Les horaires de l'après-midi ne changeront pas. Cette mesure est destinée à anticiper le double service du futur restaurant scolaire qui sera appliqué après l'ouverture du nouvel équipement périscolaire, en début d'année 2018.

► Encouragement à la pratique sportive et aux activités culturelles : précision...

Vous êtes adhérent d'un club sportif ou pratiquez régulièrement une activité à caractère culturel : la commune vous propose de prendre en charge la moitié de vos frais d'adhésion. À noter, le montant de la subvention est plafonné à 200 €. Cette aide s'adresse aux jeunes âgés de 7 à 25 ans et concerne essentiellement les activités pratiquées dans le Val d'Oise ou dans les communes de la Communauté d'Agglomération de l'aéroport du Bourget. Renseignements en mairie.

L'actu du village sur votre smartphone

L'application « Bonneuil-en-France » vous permet de disposer, sur votre smartphone, d'informations utiles sur l'actualité communale et intercommunale. Elle est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement AppStore et GooglePlay.



La ZAC des Tulipes poursuit son développement



ment accessible depuis les autoroutes A1 et A3 et au cœur du futur triangle de Gonesse, la ZAC des Tulipes située sur le territoire de Gonesse et la ZAC de Monjay, située sur le territoire de Bonneuil-en-France, réunissent des atouts exceptionnels qui leur valent un développement régulier depuis près de dix ans. Ainsi, l'aménagement de la ZAC sur la commune de Bonneuil est totalement achevé, autour notamment des immenses plates-formes logistiques Geodis Calbersen et Schenker notamment.

Les derniers espaces disponibles se situent sur Gonesse et leur aménagement vient de reprendre avec la mise en œuvre de deux projets importants. La construction d'une nouvelle plate-forme logistique pour le compte de l'entreprise PLD vient ainsi de débuter en bordure de la RD370, au nord de la ZAC. Autre bonne nouvelle, la construction de deux hôtels, toujours dans la partie Nord de la zone d'activités vient d'être lancée à l'initiative du groupe Philway.

Idéalement située à quelques encablures de l'aéroport du Bourget et à quelques kilomètres de Roissy, facile-

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

Électeurs inscrits : 492

1^{ER} TOUR :

Votants : 380 - Exprimés : 371

- **Nicolas DUPONT-AIGNAN** : 12 voix (3,23 %)
- **Marine LE PEN** : 99 voix (26,68 %)
- **Emmanuel MACRON** : 79 voix (21,29 %)
- **Benoît HAMON** : 19 voix (5,12 %)
- **Nathalie ARTHAUD** : 2 voix (0,54 %)
- **Philippe POUTOU** : 2 voix (0,54 %)
- **Jacques CHEMINADE** : 0 voix (0,00 %)
- **Jean LASSALLE** : 2 voix (0,57 %)
- **Jean-Luc MÉLENCHON** : 95 voix (25,61 %)
- **François ASSELINEAU** : 5 voix (1,35 %)
- **François FILLON** : 57 voix (15,36 %)

2^E TOUR :

Votants : 353 - Exprimés : 307

Emmanuel MACRON : 180 voix (58,6 %)

Marine Le Pen : 127 voix (41,4 %)